



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions de santé

Question écrite n° 122535

Texte de la question

M. Yves Jégo attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'inquiétude ressentie par de nombreux infirmiers et élèves infirmiers du fait de l'abandon du projet d'intégration de la formation infirmière au système LMD. Après deux années d'études et de négociations, les modalités d'application des accords de Bologne à cette profession semblent encore très imprécises. Or, pour beaucoup, l'espoir d'une véritable reconnaissance professionnelle passe précisément par l'obtention, si attendue, du niveau bac + 3 (licence). Dès lors, il souhaiterait que le Gouvernement lui indique comment il tient compte de ces préoccupations liées à la reconnaissance du niveau bac + 3 et plus largement à l'intégration de la filière infirmière dans le processus de Bologne.

Données clés

Auteur : [M. Yves Jégo](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122535

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 2007, page 3911